



PONTCARRÉ

www.mairiepontcarre.net

MAIRIE INFO FLASH

N° 01 – JANVIER 2022

*Tony SALVAGGIO et le Conseil Municipal
vous souhaitent leurs Meilleurs Vœux
pour cette nouvelle Année*

Bonne Année 2022

COLLECTE DES SAPINS

La collecte des sapins de Noël aura lieu le 20 janvier 2022 avec les encombrants.
MERCI DE NE PAS SORTIR VOS SAPINS AVANT LE 19 JANVIER 2022.

INSCRIPTIONS CENTRE DE LOISIRS VACANCES D'HIVER 2022

Pour les vacances d'hiver, les inscriptions au Centre de Loisirs se feront en Mairie jusqu'au samedi 05 février 2022 inclus.

Aucune inscription ne pourra être prise en compte au-delà de cette date.

Si votre enfant n'a pas encore été inscrit aux activités périscolaires depuis la rentrée de septembre 2021, les pièces suivantes sont à fournir :

- *Avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019 (pour inscription aux activités périscolaires)
- *Justificatif de domicile de moins de trois mois
- *Certificat de travail de chaque parent ou bulletins de salaires
- *Numéro d'allocataire CAF
- *Carnet de santé
- *Une photo d'identité



INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Pour les enfants nés en 2019 entrant en maternelle en septembre 2022, les inscriptions se déroulent du 10 janvier 2022 au 04 mars. 2022, au service scolaire de la Mairie.

Documents à fournir :

- Livret de famille ;
- Carnet de santé de l'enfant ;
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- Photo d'identité de l'enfant ;
- En cas de divorce, photocopie du jugement.



Renseignements au 01 64 66 31 55

LES ENCOMBRANTS

les Déchets interdits :

- Ordures ménagères
- Gravats
- Palettes
- Plaques de verre
- Déchets dangereux des ménages (peintures, solvants, acides, radiographies, cartouches, batteries)
- Déchets d'équipement électrique et/ou électronique
- Pièces automobiles
- Bouteilles de gaz, extincteur
- Encombrants dont la taille et/ou le poids ne permettent pas la manipulation par les équipages

RAPPEL – Vos encombrants non ramassés par le SIETOM doivent être obligatoirement retirés de la voie publique dès le jeudi soir.